



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : LV/ALV/JDU/cb/2023-59

Votre correspond. : Judith Duchêne

081 24 06 70

judith.duchene@uvcw.be

Annexe(s) : /

Monsieur Christophe Collignon,
Ministre du Logement et des Pouvoirs locaux
Chaussée de Liège, 140-142
5100 Namur
Christophe.collignon@gov.wallonie.be

Namur, le 25 septembre 2023

Monsieur le Ministre,

Concerne : Renforcer la cybersécurité en CPAS

Le nombre de cyberattaques en Belgique ne cesse d'augmenter. Les administrations publiques et le secteur des soins de santé sont particulièrement ciblés. Après les CPAS de Neupré, Courcelles, Mouscron, c'est récemment le CPAS de Charleroi qui en a été victime.

Pour les CPAS concernés, ces attaques constituent une mise sous tension extrême : constater l'ampleur de l'attaque, faire circuler l'information, activer toutes les ressources internes et externes disponibles, gérer l'urgence, la continuité des services et la réorganisation du travail, restaurer (autant que faire se peut) les données,... dans un contexte où les moyens et les ressources manquent.

Les effets d'une telle attaque et leurs conséquences sur le court / moyen et long terme sont désastreux tant pour les employés des CPAS que pour les usagers déjà fragilisés.

En tant que Ministre, vous avez contribué au financement de la mise en place par IMIO d'une centrale d'achat destinée aux pouvoirs locaux afin qu'ils puissent commander un audit de sécurité. 40 CPAS sur les 262 y ont participé.

Une autre centrale de marché sera prochainement créée par IMIO pour la mise en place de mesures correctrices visant à améliorer la sécurité des institutions qui y souscriront.

Vous avez récemment soutenu, avec l'impulsion de l'ensemble du Gouvernement, la mise en œuvre, par le CRF d'un cycle de webinaires de sensibilisation à destination des agents des pouvoirs locaux, ainsi qu'un cycle de formation pour les référents en cybersécurité.

Dans le prolongement de ce qui est aujourd'hui entrepris par le CRF à ce sujet, sachez que la Fédération des CPAS se tient à la disposition du Gouvernement wallon pour proposer à l'avenir des formations de sensibilisation, au sein de chaque CPAS, pour le personnel et les mandataires. Il s'agit d'un axe essentiel de prévention aux cyberattaques en CPAS.

Les mesures que vous avez déjà prises sont à saluer.

Cependant, elles ne couvrent pas l'ensemble des CPAS et elles nécessitent d'être complétées sur plusieurs points :

- Mettre en place une stratégie globale et des actions cohérentes et coordonnées en matière d'e-gouvernement en Région wallonne.
- Mettre en place une « task force cybersécurité » au niveau de la Wallonie pour accompagner les CPAS dans la mise en place opérationnelle des mesures préventives et curatives en cas de cybermenaces et cyberattaques.
- Financer dans chaque CPAS, à tout le moins, un poste de délégué à la protection des données et un poste d'informaticien pour renforcer durablement, en interne, la protection des données à caractère personnel et la sécurité informatique¹.
- Mettre en place une offre de formation continue en cybersécurité en Région wallonne afin d'augmenter le nombre de professionnels qualifiés, d'améliorer le degré de professionnalisation et d'assurer une actualisation continue de leurs connaissances.
- Centraliser quotidiennement les informations relatives aux menaces de cybersécurité et les répercuter par le biais d'alertes vers les CPAS.

Les CPAS sont amenés à traiter énormément de données à caractère personnel, dont des données sensibles, dans le cadre des missions qui leur sont confiées par la loi.

Ils sont, de ce fait, particulièrement exposés aux cybermenaces.

Il est indispensable de prendre des mesures fortes et cohérentes visant à les soutenir dans le difficile exercice de la protection des données à caractère personnel et de la sécurité informatique.

La Fédération des CPAS se tient à votre disposition pour vous rencontrer à ce sujet et voir comment ces actions complémentaires pourraient trouver une mise en pratique concrète.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de toute notre considération.



Alain Vaessen,
Directeur général



Luc Vandormael,
Président

¹ Les échelles barémiques actuellement applicables en CPAS pour ces fonctions sont malheureusement peu attractives face aux conditions salariales proposées par le secteur privé.